

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

Lieu: Local ACKC de Fontanes

Heure de début: 19h00

Heure de fin: 21h16

Participants:

- **Membres présents :** ALLEON Jérémie – DE CASTRO Fernand – DUCLAUT Didier – FOMBONNE Johann – GUILLERMET Joann – MEYRAND Mickaël – MOREL Didier – PACHOT Patrick – ROLETTI Emmanuel – SASTRE Jérémie – MARGIRIER Cyrille – PARIS Jonathan – PERRIER Bruno – PEZZOTTA Christian.
- **Membres excusés:** DE ANGELIS Frédéric – GALDEMAS Christophe – ZOUAOUI Sofiane – BAILE Julien – CHAZOT Gabin.
- **Membres absents:** LEFEVRE Christian.



ORDRE DU JOUR

- **1. Validation compte-rendu du Conseil d'Administration du 19.10.2023 ;**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 Octobre 2023 a été approuvé.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

- **2. Point financier et vente de cartes de pêche 2023 : vente des cartes de pêche, budget ;**

Avant de présenter la partie financière, Patrick a reparlé de l'importance de trouver un « adjoint » qui puisse venir l'épauler et se former afin d'avoir une « sauvegarde » en cas de besoin !

Il a ensuite parlé de la vente des cartes de pêche au jour du Conseil d'Administration (*voir pièce jointe N°1*). On peut remarquer une baisse globale des ventes de cartes de 3,75% très marquée pour les cartes personnes majeures avec une baisse de -15,00%. En contrepartie, une hausse importante des cartes hebdomadaires et journalières (respectivement +34% et +17%). Une hausse légère des cartes mineures (+ 5%) est encourageante.

Patrick a ensuite présenté le budget prévisionnel 2023 (*voir pièce jointe N°2*), qui devrait être dépassé. Patrick rappelle que nous possédons un « matelas » suffisant nous permettant d'engager encore des dépenses et de ne pas thésauriser...

- **3. Commission déversements : proposition 2024 ;**

La commission déversements s'est réunie le 07 Novembre 2023 pour définir un programme des déversements pour 2024 (*voir pièce jointe N°3*).

Les déversements au lac de Vert seront mis en stand-by en attendant de connaître l'évolution de la gestion sur le Lac.

La question des déversements au lac des Sauzets a suscité un long débat. En effet, ce plan d'eau est envahi par la végétation et difficilement pêchable. Fernand a donc proposé le déversement de quelques amours blancs stériles qui devraient permettre de réduire la végétation. Ce point sera étudié.

Jérémie ALLEON a également parlé de la présence de black bass dans la lône d'Ozon. Il proposait d'effectuer un déversement de black bass pour venir soutenir la petite population déjà en place. Proposition validée par le Conseil d'Administration.

Enfin, il apparaît important de pouvoir lancer les démarches pour le projet de réhabilitation de frayères sur la Basse Cance.



- **4. Suivi rencontre avec l'ASA du lac de Vert du 10.10.2023 ;**

Suite à la rencontre de notre bureau avec celui de l'ASA du Lac de Vert concernant l'avenir de notre gestion piscicole du lac, nous n'avons à ce jour toujours pas eu de retour.

Les niveaux étant remontés, le CA décide de la réouverture du lac le samedi 18 novembre.

- **5. Troc Pêche du 02.12.2023 Salle Grasset (Andance) ;**

Les inscriptions ont démarré et nous avons à ce jour 44 tables de réservées. Didier DUCLAUT fait un appel à bénévoles pour l'installation le vendredi après-midi avant la manifestation et pour le jour J, notamment pour l'après Troc Pêche où il faudra débarrasser la salle avant le concert. La répartition des rôles sera effectuée sur place.

Il est décidé de l'achat d'une machine à hot-dogs pour étoffer l'offre de sandwichs. Patrick se chargera de cet achat.

- **6. APN Prévu pour Novembre 2023 ;**

En concertation avec Philippe CROUZET, le guide de pêche en charge de l'APN, le bureau de la Gaule Annonéenne a pris la décision d'annuler l'Atelier Pêche et Nature programmé du 1^{er} au 04 Novembre 2023. En effet, la météo (pluie, orage et vent) n'aurait pas permis aux jeunes de profiter pleinement des journées de pêche.

Une réflexion sera nécessaire pour l'avenir de nos APN pour les années à venir.

- **7. Garderie ;**

La garderie tourne énormément sur notre secteur. Nos gardes sont régulièrement sur le terrain, comme en attestent les nombreuses procédures effectuées par nos GPP.

Merci à eux pour le travail effectué, qui, on le répète, est un des points essentiels que le Conseil d'Administration voulait développer sur ce mandat.

- **8. Club Mouche : communication et projet concours montage de mouche ;**

Le projet de concours de montage de mouches artificielles porté par le Club Mouche prend forme. La date du 02 Mars 2024 est déjà arrêtée, à la salle Grasset à Andance. Le concours accueillera un maximum de 50 participants.

Une réunion est programmée le mardi 21 novembre afin de caler toutes les modalités. Une affiche sera alors transmise à Jérémie qui se chargera de créer l'évènement sur la plateforme HelloAsso pour la vente des inscriptions et repas. Jérémie sera aussi chargé de faire la communication sur le Facebook de l'association.

- **9. Assemblée Générale de la Gaule Annonéenne le vendredi 02 Février 2024 ;**

L'AG annuelle de l'AAPPMA va se tenir le vendredi 02 Février 2024 à la salle des fêtes d'Annonay. Jérémie va s'occuper de la réservation de la salle.



- **10. Anniversaire des 120 ans de la Gaule Annonéenne – Accueil du Congrès 2024 de la Fédération Départementale à Annonay (option sur le 21 avril) ;**

Le Congrès de la Fédération Départementale de l'Ardèche devrait se dérouler le dimanche 21 Avril 2024, à l'Espace Economique Jean Monnet, au Château de la Lombardière, à Davézieux. L'AAPPMA la Gaule Annonéenne fêtera en 2024 les 120 ans de la création de l'association et a donc souhaité accueillir le Congrès.

Frédéric et Jérémie se chargeront du courrier de demande de réservation de la salle.

Le Conseil d'Administration doit réfléchir à une idée pour mettre en avant l'AAPPMA lors de ce congrès (objet cadeau, film, ?).

- **11. Travaux entretien des parcours : Intervention Club Mouche le 07 Décembre à Gallélaure ;**

Christian va relancer le club mouche pour une intervention le samedi 9 décembre sur le parcours de Gallélaure afin d'entretenir la végétation et d'enlever les embâcles. L'école de Mondy devrait intervenir au printemps 2024, mais il est important d'intervenir prochainement afin de faire un premier passage et d'améliorer la qualité de pêche pour l'ouverture 2024. Un appel général sera aussi lancé pour cette intervention terrain aux bénévoles extérieurs au club mouche.

- **12. Création Club / section pêche au coup ;**

Joann GUILLERMET avait soulevé l'idée au dernier Conseil d'Administration de créer une « section pêche au coup » afin de pouvoir réunir des pêcheurs passionnés pour des parties de pêche et aussi assurer des journées d'initiation. L'idée de Joann serait de rester sous couvert de l'AAPPMA.

Le Conseil d'Administration soutient pleinement cette démarche et encourage Joann dans la création de cette section qui pourra rassembler autour de la pêche au coup. Une réunion est prévue prochainement.

- **13. Buldo 2024 ;**

Il est temps de se lancer dans la rédaction des articles pour notre Bulletin d'Information 2024. Il est prévu de mettre beaucoup moins de texte et plus de photos afin de rendre le document plus agréable à feuilleter.

Différents articles ont tout de même étaient proposés :

- Arrivée de l'Aspe ;
- La sécheresse ;
- Les manifestations 2023 ;
- L'édito ;
- Point sur la garderie avec des chiffres ;
- Club Mouche ;
- Création de la « section pêche au coup ».

Il est important que chacun puisse transmettre un maximum de photos afin de pouvoir étoffer le document. Mickaël se chargera de la rédaction. Jérémie doit demander aux frères CHAZOT un maximum de photos.



- **14. Points Divers :**

- Accès Rhône : La Fédération est en discussion avec la Compagnie Nationale du Rhône pour l'installation de plusieurs cadenas avec QR Code, qui permettront aux pêcheurs de pouvoir ouvrir les barrières grâce à la carte de pêche ;
- Rencontre amicale Vanosc : la seconde édition de la rencontre avec l'AAPPMA de Vanosc a été programmée le Dimanche 14 Janvier 2024. C'est à l'AAPPMA de Vanosc de choisir le lieu pour la partie de pêche des carnassiers en bateau et à la Gaule Annonéenne de prévoir le casse-croûte ;
- Projet rencontre jeunes 26/07 à Serrières : Cette rencontre sera à programmer avec l'AAPPMA d'Anneyron.

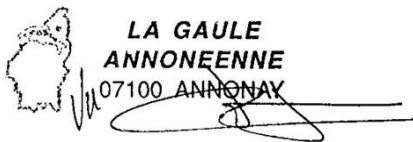
- **15. Dates des prochains Conseils d'Administration ;**

La date du 11 Janvier 2024 à 19h00 a été proposée pour le prochain Conseil d'Administration.

- **16. Tour de table.**

Jérémie S souhaite que l'on fasse une demande auprès de Luc BRIAS, l'ancien président de la Gaule Annonéenne, pour récupérer les codes du compte Instagram.

DE ANGELIS Frédéric
Président



SASTRE Jérémie
Secrétaire

DATED'APPROBATION:



Imprimer

Tableau de bord à la date du 15/11/2022

Produit	Saison 2022	Saison 2023	Evolution au 15/11/2022 / 15/11/2023	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte Personne majeure	834	709	-125	-14.99%
Sous-Total des cartes Personne Majeure	834	709	-125	-14.99%
Carte Découverte Femme	53	40	-13	-24.53%
Carte Personne mineure	226	238	+12	+5.31%
Carte Découverte -12 ans	224	217	-7	-3.13%
Carte Hebdomadaire	29	39	+10	+34.48%
Carte Journalière	342	401	+59	+17.25%
Total Cartes de Pêche	1 708	1 644	-64	-3.75%
Total cartes de pêche + options	1 708	1 644	-64	-3.75%

AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE (Suivi budget avec point cartes de pêche au 15/11/2023)

DEPENSES				RECETTES			
Catégorie	Réalisé	Prévisionnel 2023	Commentaire	Catégorie	Réalisé	Prévisionnel 2023	Commentaire
Travaux d'entretien et réparations	74,12	2200		Cartes lac de Vert	4075,00	5411,00	soldé
Ristourne cartes de pêche	469,50	211		Ventes de cartes	16214,20	16227,00	
Paiement cotis. et taxes				Revenus divers	377,00	350	Vente polos, location matériel, clôture pêche au coup, vente cuves
Lots et médailles	124,78	300					
Lots et baux de pêche	2330,96	2285,00		Subvention Fédération 07 - FNPF	1480,00	3180	Garderie 300 - APN1 580€ à toucher - APN2 600 à toucher
Frais postaux et télécoms	99,81	100		Gain financier		300	
Frais occasionnés par alevinages	280,71	130		Autres subvention			
Frais de garderie	1176,60	1035		Animations revenu	2845,00	6350	Inscriptions APN, Challenge float-tube
Frais de déversement de poissons	11507,08	12902		TOTAL	24991,20	31818,00	
Frais de déplacement	0,00	65					
Frais de carte	0,00						
Frais bancaires	126,50	93	Abt banque à distance				
Fournitures et matériel d'entretien	627,79	500					
Dotations école de pêche	929,91	2400					
Autres achats	2007,51	1900	meublier, tronçonneuse				
Assurances	191,57	170					
Abonnement communications	1537,63	400	Hébergement Site, Buldo, création nouveau site				
Animations	5107,47	8500	APN, journée jeunes féminines, challenge Float-tube				
Fournitures bureau	288,26	700	Abonnement Microsoft (99€)				
A.G. et autres manifestation	867,04	600	Loc salle AG2022, CA				
Autres charges externes							
Amortissement	900,00	600					
Provisions achat matériel	-2000,00	-2000					
TOTAL	26647,24	33091,55					
	Réalisé	Prévisionnel					
	-1 656,04 €	-1 273,55 €					

PROJET DEVERSEMENT 2024 (Validé en CA)

Poissons blancs :

Lac de Vert :

Le dossier du lac de Vert étant toujours en suspens, il n'est donc pas acté de déversement pour 2024. Si notre demande auprès de l'ASA est positive, la gestion halieutique à base de truites AEC sera maintenue avec une révision des quantités qui devra être en lien avec le nombre de timbres vendues. Il sera aussi prévu des poissons blancs pour le développement de la pêche au coup (Gardons rotengles et tanches). A voir aussi pour quelques brochetons. Par contre, abandon du projet Black-bass.

Lac du Ternay (adaptables en fonction de ce qui se passera pour le lac de Vert) :

Gardons Rotengles 10-15 cm : 100 kg à 7,00 euros H.T.

Brochets 1 été : 35 kg à 14,00 euros H.T.

Sandrettes 1 été (+ou- 20cm) : 100 pièces à 5,00 euros

Sandres (40cm et +) : 30 kg à 28,00 euros H.T.

Black-Bass 1-2 étés : 50 kg à 25,00 euros H.T.

Total H.T. : 3780,00 euros TTC : 3987,90 euros

Lac des Sauzées :

Black-Bass 1-2 étés : 20 kg à 25,00 euros H.T.

Total H.T. : 500 euros TTC : 527,50 euros

Une grosse opération de nettoyage des berges est à prévoir pour ce lac. Montage d'un dossier de financement avec partenaires ?

Ajout suite remarque CA :

Lône d'Ozon :

Black-Bass 1-2 étés : 25 kg à 25,00 euros H.T.

Total H.T. : 625 euros TTC : 659,38 euros

Truites :

Truites AEC rivières-ruisseaux

1 déversement avant l'ouverture de 300 kg

Continuité sur 2024 : 1 déversement à orientation jeunes mi-avril de 80 kg (40 kg Deûme Marmaty et au-dessus – 40 kg Ay sous pont de Saint-Jeure)

Montant : 2470 euros TTC

Truitelles AEC basse Cance :

10000 individus 2 grs et 2200 8-10grs

On met le paquet sur ce projet qui prendra fin dans 3 ans. Patrick propose d'effectuer deux déversements : 1 avec des petites truitelles et un autre plus tard avec des spécimens plus gros.

Par contre, il est impératif d'accompagner ce projet d'une remise en état de plusieurs zones de frayères car c'est peut-être là que le bât blesse ! **Un dossier à prioriser pour 2024 si on veut se donner un maximum de chances de réussite sur ce projet pluriannuel démarré en 2020 pour 7 ans.**

Montant estimatif 1240 euros TTC (800 euros en 2023)

Truitelles farios 9 à 11 mois Deûme :

On maintient désormais ce déversement uniquement pour la Deûme sur la base de 1500 truitelles

Montant : 910 Euros.

Pour cette année, Patrick va voir auprès de la pisciculture de Chazey-Bons s'il peut être effectué un déversement pour cet automne.

Total : 9794,78 Euros. Prévisionnel 2023 : 12902 Euros - Réalisé : 11507 Euros.

A noter hausse de 7 à 17 % des tarifs pour 2024.

La commission s'est réunie le mardi 7 novembre à Bernaudin 18H30

Absents excusés : Fred et Manu Présents : Sylvain Christophe et Patrick